

ANNEXE 2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction départementale
des Territoires et de la
Mer

Service de l'Agriculture et
de la Forêt

**DÉCLARATION POUR LE BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX SUR PIED
PAR DES EXPLOITANTS AGRICOLES OU DES ÉLEVEURS**

en application de l'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu et au brûlage des déchets verts et autres
produits végétaux

Je soussigné,
adresse.....
téléphone.....courriel.....

agissant pour :

mon compte

le compte de monsieur propriétaire

déclare avoir à réaliser des interventions nécessitant l'emploi du feu.

L'emploi du feu est rendu nécessaire par la réalisation de travaux de la destruction de végétaux
sur pied dans le cadre de la valorisation par le feu des terres agricoles et pastorales.

sur le territoire de la commune de

au lieu-dit.....

sur la (les) parcelle(s) cadastrale(s) section..... n°.....

à la date du

Compte tenu de la nature des interventions, de la zone et de la période, je m'engage à suivre les
dispositions prévues par l'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu et au brûlage des déchets verts
et autres produits végétaux.

Je m'engage en situation dangereuse ou sur injonction du maire ou des autorités compétentes, à
cesser toute activité à risque vis-à-vis du risque feu de forêt.

Fait à, le.....

Signature du demandeur

À remplir par le demandeur et à déposer à la mairie de la commune et aux services de secours concernés dans les deux jours
précédant le brûlage